



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2020

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M. Pierre Oberson (PLC) en qualité de membre de la Commission permanente des pétitions ;
- ouï la présentation d'un(e) candidat(e) par M. Valentin Christe au nom du groupe Libéral-conservateur, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition de la présidente du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Georges-André Clerc (PLC), comme membre de la Commission permanente des pétitions pour la législature 2016-2021.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2020

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M<sup>me</sup> Anne-Françoise Decollogny (SOC) en qualité de membre de la Commission permanente de politique régionale ;
- ouï la présentation d'un candidat par M. Vincent Brayer au nom du groupe socialiste, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition de la présidente du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Vincent Brayer (SOC), comme membre de la Commission permanente de politique régionale pour la législature 2016-2021.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2020

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2020/17 de la Municipalité, du 20 mai 2020 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 500'000.- destiné à financer les travaux d'aménagement d'une réception centralisée dans le bâtiment sis place Chauderon 4 pour les besoins du SSL ;
2. de porter en amortissement du crédit sous chiffre 1 la subvention cantonale qui sera accordée.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :



M

## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2020

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2020/19 de la Municipalité, du 18 juin 2020 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. de valider la politique de relance de la culture lausannoise suite à la crise du COVID-19 et d'allouer à la Municipalité un crédit spécial de fonctionnement de CHF 2'000'000.- en 2020 :
  - 1401.380 Attribution au « Fonds COVID-19 en soutien de la culture » CHF 1'550'000.-
  - 1401.380 Attribution au « Fonds de risque pour les institutions culturelles » CHF 300'000.-
  - 1401.380 Attribution au « Fonds d'investissement pour les productions culturelles » CHF 100'000.-
  - 1401.380 Attribution au « Fonds des arts plastiques » CHF 100'000.-
  - 1401.365 Subventions CHF -50'000.-
2. de charger la Municipalité d'établir à l'intention du Conseil communal un rapport détaillant l'attribution des subventions qui auront été octroyées dans le cadre de la politique de la relance de la culture lausannoise suite à la crise du COVID 19

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil vingt.

La présidente :

Le secrétaire :